



Conseil communal du 25/03/2026

Réponse à l'interpellation n°29 :

« L'évolution du personnel communal ; Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal Ecolo/Groen » (ordre du jour complémentaire)

ADOPTÉE

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour votre interpellation.

Il me semble avoir eu l'occasion de vous répondre sur la question des ETP mais je n'ai pas de difficulté à le refaire.

Mon explication sera la même, le chiffre de 811.42 est erroné. Je vous confirme la trajectoire pour votre deuxième question notamment en ne renouvelant pas les CDD, pensions et en actant les départs volontaires.

A ce stade, nous comptons:

- 7 départs volontaires (6.55 eqtp)
- 6 fins de CDD (5.5 eqtp)
- 1 pension (1 eqtp)
- 2 licenciements (2eqtp)
- 1 abandon de poste (1 eqtp)

Le cadre sera mis à jour pour mieux coller aux réalités.

Nous avons effectivement des contacts avec Parking Brussels et des garanties solides pour ce qui concerne le personnel.

Nous avons été longtemps pionnier en matière d'internalisation et aujourd'hui, il faut bien s'en rendre compte, ce modèle n'est pas tenable à terme.

Toutes les communes se recentrent sur leurs missions de base et le personnel qui assume les services à la population est bien évidemment maintenu.

Nous ne sommes ni une île, ni un cas isolé, les défis financiers que les communes connaissent sont bien présents et seront accentués dans les années à venir.

Pour préparer l'avenir, nous agissons dès à présent en limitant nos dépenses, en renforçant nos recettes et en maintenant une haute qualité de service à la population.